

Bref

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

QUE SONT LES FILLES ET LES GARÇONS DEVENUS ?

Orientation scolaire atypique et entrée dans la vie active

Risque de chômage, temps partiel contraint, salaires inférieurs, accès plus difficile aux emplois de cadre... la liste des disparités professionnelles entre hommes et femmes est longue. Ces inégalités, patentes dès l'entrée dans la vie active, sont bien souvent interprétées comme le fruit d'une orientation scolaire différente. On peut dès lors légitimement penser que les écarts sont moindres pour les filles et les garçons qui ont choisi une orientation scolaire habituellement privilégiée par l'autre sexe. Le fait de suivre un cursus de formation atypique peut en effet se révéler, sous certaines conditions, bénéfique pour l'insertion professionnelle des jeunes filles. Paradoxalement, il apparaît que les formations les plus mixtes ne préservent pas des disparités traditionnellement observées entre filles et garçons.

Parmi les facteurs traditionnels expliquant les disparités d'insertion professionnelle à la sortie du système scolaire, le sexe est régulièrement considéré comme un élément important. On observe en effet des différences d'insertion entre filles et garçons à tous les niveaux de formation, et presque toujours au bénéfice des garçons. Même si ces écarts s'atténuent à mesure que s'élève le niveau de diplôme, les modalités d'accès à l'emploi, aux différentes catégories socioprofessionnelles, les risques de chômage, les niveaux de salaires, les statuts d'emplois... sont toujours corrélés au sexe des individus.

Par ailleurs, on sait que les profils de formation des jeunes entrant sur le marché du travail sont fortement sexués. Trois quarts des jeunes issus de filières tertiaires aux niveaux CAP, BEP (V), baccalauréat (IV), BTS ou DUT (III) sont des jeunes femmes. Elles ne représentent qu'un sortant sur six des formations industrielles de même niveau. Les choses tendent à s'équilibrer aux niveaux supérieurs, c'est-à-dire deuxième, troisième cycle universitaire ou grandes écoles : à ce niveau (I-II), elles représentent le tiers des sortants des filières scientifiques et techniques, et deux tiers des filières lettres, sciences humaines et gestion.

Ces constats conduisent traditionnellement à suggérer que les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes femmes sont inhérentes à leur « mauvaise » orientation scolaire initiale. Ne se préparant pas aux mêmes emplois, elles n'entrent pas sur les mêmes segments du marché du travail après l'école. Or le secteur tertiaire, largement investi par les femmes, se caractérise par une plus grande précarité et par des relations entre formations et emplois plus lâches qui se traduisent no-

tamment par des pratiques de surqualification à l'embauche. En revanche, dans le secteur industriel, la reconnaissance du diplôme ainsi que la prise en compte de la spécialité de formation sont beaucoup plus fortes. Les différences d'insertion entre filles et garçons renverraient donc dans une large mesure à des effets de structure.

Une orientation scolaire atypique, vers une spécialité de formation principalement choisie par l'autre sexe (cf. encadré page 4), peut s'avérer sous certaines conditions un choix plus rentable lors de l'entrée sur le marché du travail. En revanche, à l'issue de filières mixtes, les conditions d'insertion des filles et des garçons ne s'équilibrent pas nécessairement.

FORMATION AU MASCULIN, INSERTION AU FÉMININ ?

Le bilan de l'insertion professionnelle des jeunes filles qui se sont aventurées dans des filières atypiques – car fortement « masculines », comme la mécanique, l'électricité, le BTP mais aussi l'informatique, les mathématiques ou la physique – apparaît ambigu. Encourageant par rapport à celui de leurs consœurs issues des autres spécialités, il reste décevant par rapport aux garçons sortant des mêmes spécialités. À l'issue de l'enseignement supérieur (au niveau I-II), leurs probabilités d'échapper au chômage, d'éviter un emploi à temps partiel contraint, d'occuper des professions auxquelles la majorité des sortants de ces filières se destinent et d'accéder aux catégories socioprofessionnelles les plus valorisées sont les mêmes que celles de leurs homologues masculins (cf. tableaux page 2). À ces niveaux, la diversification des choix de formation

des filles semble bel et bien fonctionner comme un levier d'égalisation des conditions d'insertion entre les sexes. Seule ombre au tableau : leur salaire est nettement inférieur à celui des jeunes hommes, toutes choses égales par ailleurs.

En revanche, les jeunes filles ayant un niveau de formation inférieur, et en particulier celles qui sortent de CAP ou BEP, ont un début de vie professionnelle plus chaotique : globalement leur parcours d'insertion et leurs conditions d'emplois sont moins favorables que ceux de leurs confrères des mêmes filières. Seule exception notable, elles accèdent, au moins aussi fréquemment que les garçons, aux « professions intermédiaires » ou emplois de « cadre ». Mais cette égalité de traitement dans les grilles de classement professionnel n'est pas confirmée par les niveaux de salaires, qui sont systématiquement inférieurs pour les filles. Par ailleurs, on constate que globalement elles investissent moins souvent que les garçons les champs professionnels auxquels conduit habituellement leur formation (cf. encadré page 4). Comme si elles rencontraient davantage de difficultés à entrer sur ces segments d'emplois ou préféreraient réorienter leur avenir professionnel.

Par rapport à leurs consœurs issues de filières plus traditionnelles, les jeunes filles sortant d'une formation « masculine » ne pâtissent néanmoins pas de leur orientation atypique. Bien que cette orientation ne se traduise pas par un gain effectif pour celles sortant de CAP ou BEP, ces dernières ne payent pas pour autant de façon tangible le coût de leur transgression. À partir du niveau baccalauréat, les jeunes filles tirent même un bénéfice certain de leur cursus atypique. Elles ont les mêmes probabilités d'échapper au chômage ou d'éviter des temps partiels contraints que leurs consœurs des autres filières. Mais surtout, elles accèdent plus souvent à des emplois de « cadres » ou aux « professions intermédiaires », et leurs salaires sont plus élevés.

Dès le niveau baccalauréat, cette orientation atypique s'avère donc un choix rentable, même si des écarts subsistent avec les garçons. Les jeunes filles ne rentabilisent toutefois pas de la même manière leur formation selon le domaine professionnel qu'elles intègrent à l'entrée sur le marché du travail. Seules celles qui accèdent aux emplois habituellement occupés à l'issue de leur formation bénéficient en effet réellement

de leur orientation atypique. Elles évitent plus souvent le temps partiel contraint, accèdent plus facilement aux catégories socioprofessionnelles valorisées et ont des salaires plus élevés. Globalement, elles connaissent de meilleures conditions d'emplois que les jeunes filles qui intègrent des domaines professionnels plus rarement investis à l'issue de leur formation initiale. Ces dernières ont, lors de leur insertion, des conditions d'emploi très proches des filles issues de filières conventionnelles.

FORMATION AU FÉMININ : L'HOMME N'EST PAS UNE FEMME COMME LES AUTRES

La situation des garçons ayant fait un choix d'orientation atypique – vers une « spécialité féminine » comme par exemple le secrétariat, le textile, la psychologie, les lettres ou les langues – apparaît en revanche en complète asymétrie par rapport à celle des filles ayant suivi des filières non conventionnelles. Ainsi, ils obtiennent encore, en dépit de cette orientation atypique, des positions sur le marché du travail meilleures que leurs consœurs ayant suivi les mêmes spécialités qu'eux, mais moins favorables que les garçons issus des autres spécialités, masculines ou mixtes.

En début de vie active, ils ne semblent certes pas bénéficier de conditions particulièrement favorables eu égard à leur sexe. Un an après leur sortie du système scolaire, ils ont en effet les mêmes probabilités que leurs consœurs d'être au chômage. Mais après les cinq premières années de vie active, la comparaison du taux de chômage, des temps de travail, des positions professionnelles et des salaires... dénote un avantage certain des garçons par rapport à leurs homologues féminines. Particulièrement important jusqu'au niveau baccalauréat, cet avantage est moindre pour les sortants de l'enseignement supérieur. Après cinq ans de vie active, si le risque de chômage est du même ordre pour les garçons et les filles issues de spécialités féminines aux niveaux deuxième, troisième cycle universitaire ou grandes écoles, mais aussi CAP ou BEP, il est moindre pour les garçons ayant un niveau baccalauréat, DUT ou BTS. De plus, les garçons sortant de niveau baccalauréat, CAP ou BEP évitent plus souvent que leurs consœurs le temps partiel contraint. Mais de façon sys-

SPÉCIALITÉS DE FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE. LES DISPARITÉS ENTRE FILLES ET GARÇONS	LES FILLES SORTANT DE SPÉCIALITÉS MASCULINES									
	Par rapport aux garçons sortant des mêmes spécialités					Par rapport aux filles sortant des autres spécialités				
	I - II		III	IV		I - II		III	IV	
Au niveau										
À l'entrée dans la vie active	Éviter le chômage									
Au cours des cinq premières années	Avoir été chômeur moins d'un an									
Cinq ans après	Éviter le chômage									
	Éviter le temps partiel contraint									
	Être cadre ou exercer une profession intermédiaire									
	Écart de salaire									
	- 14 %	- 19 %	- 9 %	- 10 %						

tématique, les garçons issus des « filières féminines » perçoivent des salaires plus élevés que les filles.

Bien que les garçons issus de ces filières présentent de meilleurs profils d'insertion que leurs consœurs des mêmes spécialités, ils doivent néanmoins faire face à des situations plus délicates que les garçons ayant suivi un cursus conventionnel. Leur orientation atypique les dessert donc de façon substantielle. À l'issue de l'enseignement supérieur, les garçons des spécialités « féminines » ne sont certes pas plus exposés au chômage que ceux des autres formations. En revanche, leurs conditions d'emplois sont globalement moins bonnes : ils ont plus de risques d'être contraints à travailler à temps partiel, ont moins accès aux « professions intermédiaires » ou aux emplois de cadres et surtout leur salaire est moins élevé. Les sortants de baccalauréat apparaissent particulièrement défavorisés en conjuguant risques de chômage et conditions d'emplois moins favorables. Au niveau CAP-BEP, des risques accrus de chômage et d'emplois à temps partiel contraignent les distinguant des garçons issus des autres spécialités.

À l'instar des filles ayant choisi une orientation atypique, ces jeunes hommes s'insèrent nettement moins souvent que leurs consœurs, sortant comme eux d'une spécialité féminine, dans un champ professionnel constituant le principal débouché de leur formation. En revanche, ils ont les mêmes conditions d'emploi qu'ils intègrent, ou non, les domaines professionnels habituellement investis à l'issue de leur formation initiale. Comme si l'appartenance au genre masculin leur permettait d'avoir des solutions de replis efficaces ou leur offrait des opportunités d'emplois socialement et économiquement valorisantes.

L'INTROUVABLE RELATION MIXITÉ-ÉGALITÉ

Si après un cursus atypique les disparités d'insertion professionnelle subsistent entre filles et garçons, force est de constater qu'au sortir des « filières mixtes » – choisies aussi bien par les filles que les garçons (cf. encadré page 4), comme le droit, la chimie ou la biologie – les conditions d'entrée sur le marché du travail apparaissent plus tranchées encore. À l'issue de l'enseignement secondaire, les garçons sont systématiquement

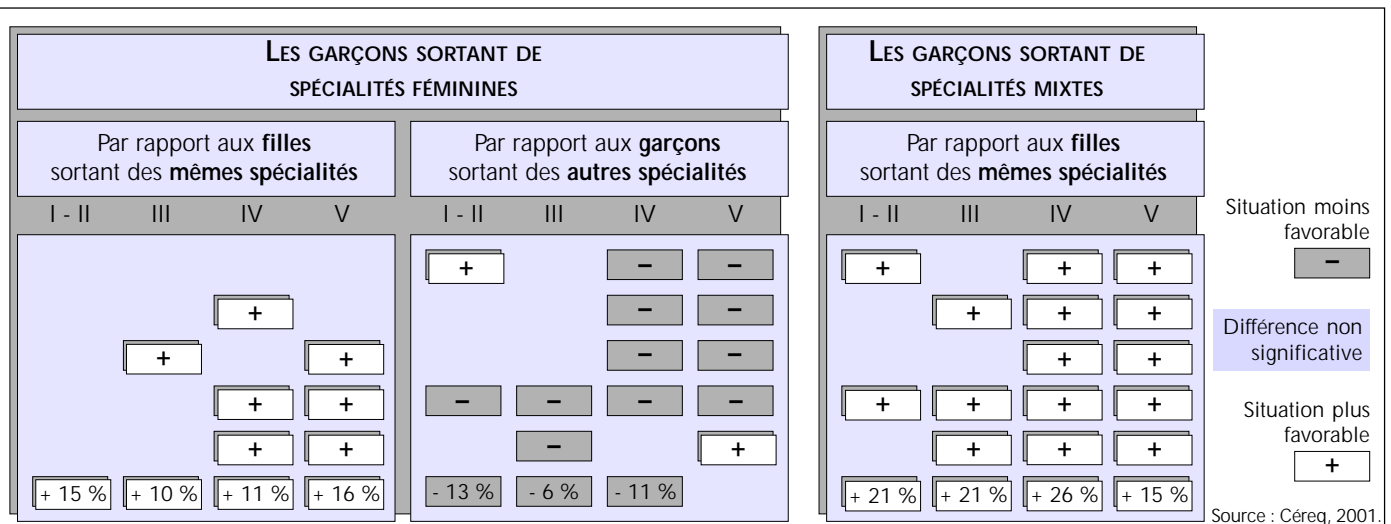
mieux lotis que les filles, qu'il s'agisse des risques de chômage, de temps partiel contraint, de l'accès aux positions professionnelles les plus valorisées ou du salaire. À la sortie de l'enseignement supérieur, les garçons ont également un avantage certain sur les filles. Même si après un deuxième, troisième cycle universitaire ou une grande école, ils n'accèdent pas plus souvent à une « profession intermédiaire » ou à un poste de cadres, leurs salaires sont de plus de 20 % supérieurs à ceux des filles.

Les filières mixtes ne préservent donc pas des disparités d'insertion traditionnellement observées entre hommes et femmes. Elles ne sont pas, au final, moins inégalitaires que les autres. L'ampleur des écarts à l'issue de ces formations – notamment en termes de salaires – est telle que la mixité généralisée des formations ne semble pas être une condition suffisante pour atteindre l'égalité professionnelle entre hommes et femmes.

De plus, la prise en compte des segments professionnels sur lequel s'insèrent les jeunes ayant suivi une filière mixte ne modifie pas ces observations. Pour les garçons comme pour les filles, les conditions d'emplois à l'issue de l'enseignement supérieur sont très proches quel que soit le domaine professionnel qu'ils intègrent. Il en est de même pour les garçons ayant un niveau de formation inférieur. Leurs consœurs semblent au contraire plutôt pénalisées dès lors qu'elles n'intègrent pas les domaines professionnels habituellement investis à l'issue de leur formation, ce qui accroît d'autant les disparités de salaires avec les garçons.

ALLEZ LES FILLES ?

La tentation est grande, à la suite de cette analyse, de compléter une interprétation en terme de ségrégation – les filles et les garçons n'ont pas les mêmes modalités d'insertion car leur orientation scolaire est différente – par une analyse en termes de discrimination – à formation égale, les filles rencontrent toujours plus de difficultés que les garçons, car le sort qui leur est réservé sur le marché du travail est moins favorable. Ce pas est d'autant plus facile à franchir qu'il semble bien que le paradigme de la domination masculine généralisée soit toujours prégnant : que ce soit dans les domaines privilégiés des



hommes, dans ceux privilégiés des femmes ou dans le champ mixte, les différences entre les sexes vont toujours dans le même sens et, comme le montrent de récents travaux de l'INSEE, évoluent lentement. Ainsi, selon Pierre Bourdieu, « *quelle que soit leur position dans l'espace social, les femmes ont en commun d'être séparées des hommes par un coefficient symbolique négatif qui [...] affecte négativement tout ce qu'elles sont et ce qu'elles font.* » Or, pour Christian Baudelot et Roger Establet, « *ne pas rendre justice à la qualification scolaire des filles ne se réduit pas à une iniquité d'ordre moral. C'est une source de malaise social et un gâchis anti-économique des compétences.* »

Pourtant, au-delà d'un constat pour le moins négatif, on peut souligner quelques tendances encourageantes. Les inégalités tendent à se réduire au fur et à mesure que le niveau de formation s'élevé. Par ailleurs, les filles qui s'orientent vers des formations atypiques et s'intègrent ensuite dans un champ professionnel auquel conduit habituellement leur formation tirent bénéfice de ce parcours. De plus, ces tendances se conjuguent aujourd'hui avec certaines transformations du marché de travail – comme la tertiarisation de l'activité économique, l'avènement des 35 heures, une conjoncture favorable à l'emploi... – et à des évolutions progressives,

relayées par l'action politique, des représentations sociales concernant les stéréotypes de sexes. Ce qui, à probablement long terme, permet d'espérer, au moins dans la sphère professionnelle, un « *dépérissement progressif de la domination masculine* », pour reprendre l'expression de Pierre Bourdieu.

Thomas Couppié et Dominique Épiphané (Céreq).

BIBLIOGRAPHIE

- *Les écarts de revenu salarial entre hommes et femmes en début de carrière*, S. Le Minez et S. Roux, *Insee Première*, n° 801, INSEE, août 2001.
- *La domination masculine*, P. Bourdieu, Seuil, 1998.
- *Allez les filles !*, C. Baudelot et R. Establet, Seuil, 1992.
- *L'école des filles. Quelle formation pour quels rôles sociaux ?*, M. Duru-Bellat, L'Harmattan, 1990.
- *Insertion professionnelle et début de carrière. Les inégalités entre hommes et femmes résistent-elles au diplôme ?*, T. Couppié, D. Épiphané, C. Fournier, *Bref*, n° 135, Céreq, octobre 1997.
- « Formation au masculin, insertion au féminin ? », T. Couppié et D. Épiphané, *in Femmes sur le marché du travail, l'autre relation formation-emploi*, Études, n° 70, Céreq, novembre 1997.

SPÉCIALITÉS DE FORMATION MASCULINES, FÉMININES ET MIXTES

Les résultats présentés dans ce *Bref* sont issus de l'enquête Génération 92, réalisée par le Céreq en 1997 auprès des jeunes sortis du système scolaire en 1992 quels que soient leur niveau et leur spécialité de formation (cf. *Génération 92, Bref*, n° 149, Céreq, janvier 1999).

Ces spécialités de formation ont été réparties en trois groupes selon la part de filles parmi les jeunes qui en sont issus, à chacun des quatre grands niveaux de formation : CAP ou BEP (niveau V), baccalauréat (IV), BTS ou DUT (III), deuxième, troisième cycle universitaire ou grandes écoles (I-II). Les « spécialités masculines » comptent moins d'un tiers de filles. Les « spécialités féminines » plus de deux tiers. Entre ces deux seuils, les spécialités sont considérées comme « mixtes ». Globalement, autant de jeunes sortent de chacune de ces trois catégories, mais selon le niveau de formation les variations sont importantes.

- 58 % des jeunes sortent au niveau I-II de « spécialités mixtes », contre 17 % au niveau V. Parmi eux, 48 % sont des filles au niveau IV et 60 % au niveau V.
- Presque la moitié des jeunes de niveau CAP ou BEP sortent de « spécialités masculines », et seulement un quart aux autres niveaux. La part de filles ayant suivi ces spécialités, atypiques pour elles, varie de 4 % (niveau V) à 21 % (niveau I-II).
- Près de la moitié des jeunes de niveau baccalauréat sortent de « spécialités féminines » et seulement 16 % au niveau

I-II. La part des garçons au parcours de formation atypique y varie entre 11 et 19 %.

Les jeunes ayant suivi des parcours atypiques sont donc relativement rares. De plus, dans les spécialités masculines, la distribution des filles est très différente de celle des garçons. Au niveau CAP ou BEP par exemple, 42 % sortent de formations agroalimentaires contre 7 % des garçons ; à l'inverse, 15 % seulement sont issues de formations à la mécanique contre 28 % des garçons. Pour contrôler ces effets de structure les informations sur la spécialité de formation, la possession du diplôme et la catégorie socioprofessionnelle des parents ont systématiquement été prises en compte lors des traitements statistiques.

Les salaires déclarés au moment de l'enquête ont été analysés grâce à une fonction de gains (inspirée de Mincer) avec comme variables de contrôle le fait de travailler à temps partiel, l'ancienneté dans l'emploi, l'expérience accumulée dans les emplois antérieurs, la spécialité de formation et la possession du diplôme. Il a également été tenu compte du biais de sélection lié au fait d'être en emploi au moment de l'enquête.

Enfin, les résultats présentés distinguent les débouchés habituels des débouchés occasionnels à partir des familles professionnelles auxquelles accèdent le plus grand nombre des sortants du système éducatif en fonction de leur niveau et spécialité de formation (cf. *Familles professionnelles. Un classement des emplois fondé sur l'analyse des contenus d'activité*, collectif, Document, n° 83, Céreq, janvier 1993).